



Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : WOLMAN NB

Numéro d'homologation : 27132

Numéro de demande : 2006-7968

Numéro de l'ARLA : 1437231

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le **31 décembre 2007**, et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1^{er} novembre 2007**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE 10

VALEUR

CODO : 10.2.3.2
Titre : Efficacité – Essais en laboratoire

Données requises : Il est nécessaire de présenter les résultats d'essais sur la résistance du bois au contact avec le sol, à la pourriture molle et aux termites, portant sur des essences de bois commercialisées et utilisées au Canada et sur des espèces de termites présentes au Canada (*Reticulitermes* spp., *Zootermopsis* sp.). Dans le cadre de ces études, on doit évaluer une série de degrés de rétention représentatifs d'un changement graduel dans la concentration du pesticide, de sorte que la plus petite dose efficace puisse être facilement déterminée. Un éventail de substrats de bois à protéger devraient faire l'objet d'essais, pour s'assurer que l'agent de préservation du bois Wolman NB est efficace sur une variété de substrats de bois (p. ex. sur des espèces de bois et des matériaux de bois composites divers). Les résultats doivent s'accompagner des données brutes et des protocoles détaillés.

CODO : 10.2.3.3
Titre : Essais à petite échelle

Données requises : Il est nécessaire de présenter les résultats d'essais sur la détérioration par l'eau et le sol, portant sur des espèces de bois et des conditions d'utilisation propres au Canada (dont un essai mené dans la région côtière de la Colombie-Britannique). Les résultats doivent s'accompagner des données brutes et des protocoles détaillés.

CODO : 10.2.3.4
Titre : Efficacité – Essais à l'échelle réelle

Données requises : Les résultats d'essais à l'échelle réelle menés sur des espèces de bois du Canada à deux sites au pays (l'un de ces sites doit se trouver dans la région côtière de la Colombie-Britannique) sont requis. Les essais doivent inclure le plus faible degré de rétention efficace, tel que déterminé dans le cadre des essais en laboratoire susmentionnés (CODO 10.2.3.2). Les résultats doivent s'accompagner des données brutes et des protocoles détaillés.

CODO : 10.3
Titre : Effets nocifs sur le site d'utilisation
Données requises : Il est nécessaire de présenter des données/renseignements détaillés concernant les effets sur les propriétés du bois (résistance, conductivité électrique, hygroscopicité, données relatives à l'inflammabilité, à la combustion et à la corrosivité), y compris des protocoles détaillés, des données brutes et des explications pour toutes les abréviations employées.

Des données sur la photodégradation du tébuconazole dans le bois sont exigées, lorsque ces données sont disponibles.